Ballon - Saint Mars

BULLETIN MUNICIPAL

N° 9 juillet 2020

Maurice Vavasseur,
maire de Ballon-Saint Mars

Éditorial

S'il existe bien actuellement un dénominateur commun à tous les habitants de notre planète, c'est bien celui lié à l'épidémie de la Covid 19.

Au plan national, depuis la mi-mars, et sans doute pour de longs mois encore, la crise de la Covid 19, par sa nature et son ampleur, impacte fortement la vie économique et sociale de nos territoires. Elle implique de nombreuses conséquences sur la vie de chacune et chacun d'entre nous : arrêt des activités et des projets, report d'évènements, mise au chômage partiel, précarisation des publics les plus fragiles…

Malgré les phases progressives de « retour à la vie normale », le virus et ses effets sur notre vie quotidienne, sur notre économie, continuent de marquer notre façon de vivre ensemble, mobilisent beaucoup d'énergie de la part des uns et des autres pour continuer à faire face au quotidien et pour assurer une reprise des activités essentielles.

Durant cette crise sanitaire, à l'image de nombreuses autres professions, l'ensemble du personnel communal, des conseillers municipaux anciens et nouveaux se sont mobilisés pour assurer au niveau de notre commune une continuité du service public, apporter une aide de proximité, accompagner et garder un lien avec un grand nombre de personnes. Durant cette période, et il est heureux de le constater, une solidarité s'est également mise en œuvre à l'initiative des habitants et pour les habitants. Une solidarité facilitée, il convient de le souligner encore et toujours, par la présence localement de nombreux services et commerces de proximité. La confection de près de 2 500 masques en tissu par une équipe d'une quinzaine de couturières volontaires est aussi la preuve d'une belle initiative solidaire et citoyenne.

Le déroulement des élections municipales a naturellement été marqué par ce contexte de crise sanitaire. Malgré les efforts faits par les communes pour que les élections se tiennent normalement, le scrutin pour le premier tour des élections municipales a été marqué le dimanche 15 mars par un taux d'abstention exceptionnel. Cette abstention record, 62,45 % sur notre seule commune, est venue s'ajouter à une participation moindre déjà constatée lors du précédent scrutin municipal de 2014. La présence d'une seule liste et le mode de scrutin ne sont pas non plus étrangers à cette désaffection grandissante des électeurs.

Constituée à quasi parité de candidats et candidates issus des anciennes communes de Ballon et Saint Mars, notre liste *« Agir Ensemble Pour Ballon-Saint Mars »* a recueilli un peu plus de 72% des suffrages exprimés, lui attribuant ainsi la totalité des 23 sièges au conseil municipal. Je souhaite ici remercier les électeurs et les électrices pour la confiance qu'ils nous ont témoignée à cette occasion.

Cette situation donne toutefois une responsabilité encore plus grande à l'équipe municipale. Il nous revient de poursuivre le travail accompli par l'équipe sortante sur la base de notre programme en mettant avec détermination notre disponibilité et nos compétences respectives au service de notre commune et de l'ensemble de ses habitants, sans exception et sans distinction aucune. Il nous incombera tout au long de ce mandat de garder ce même état d'esprit dans la gestion quotidienne des affaires communales ainsi que dans la préparation des différents projets. Nous le ferons dans le cadre d'une démarche fondée sur la confiance, le partenariat, la proximité, la concertation et l'intérêt général, mais aussi dans le cadre de commissions préparatoires au conseil municipal. Une municipalité élargie (maire, 5 adjoints et 6 conseillers délégués) permet de s'appuyer sur l'expérience des élus sortants et sur la volonté exprimée et partagée de nouveaux membres de l'équipe d'être en responsabilité.

Nous savons que nous pouvons également compter sur les agents de notre collectivité, sur leur professionnalisme, leur sens de l'engagement et du service public.

C'est à partir de cette énergie collective et de sa force que nous contribuerons, avec vous, à ce qu'il fasse toujours bon vivre à Ballon - Saint Mars.

Cet été, nous aurons tous besoin de bouger, pour les plus chanceux de partir. Alors portez-vous bien dans le respect des gestes barrières !

Votre Maire, Maurice VAVASSEUR

Vos élus

Présentation des élus

M. Le Maire

Maurice Vavasseur

Les Adjoints

Laurent Ravenel

Marie Cheutin

Pierre Etcheberry

Marie-Paule Rallier

Fabien Bellenfant

Les Conseillers

Patricia Gangnery

Patrice Laurent

Christine Gallet

Pascal Habert

Maryline Berger

Christophe Chartier

Yues Bollée

Véronique Yuard

Sébastien Surmont

Roselyne Roustel

Patrick Bourgeton

Les Conseillers supplémentaires

Isabelle Grosbois

Sylvain Champion

Conseillers qui siégeront en cas de démission d'un membre du conseil municipal.

Les Conseillers Délégués

Marcelle Trotté

Gilles Brison

Jocelyne Gousset

Damien Orange

Véronique Pierrat

Christelle Supéra

Les commissions

Urbanisme – aménagement des espaces publics – bâtiments communaux et espace rural
Vice-président : Laurent Ravenel.
Conseiller délégué : Gilles Brison.
Membres : Patrick Bourgeton, Marie Cheutin, Christine Gallet, Patricia Gangnery, Jocelyne Gousset, Pascal Habert, Sébastien Surmont, Marcelle Trotté, Yues Bollée.

Action sociale et solidaire – vie associative – cadre de vie et citoyenneté
Vice-présidente : Marie Cheutin.
Conseillère déléguée : Marcelle Trotté .
Membres : Fabien Bellenfant, Maryline Berger, Christophe Chartier, Pierre Etcheberry, Patricia Gangnery, Patrice Laurent, Véronique Pierrat, Roselyne Roustel, Christelle Supéra, Véronique Yuard.

Scolaire et périscolaire
Vice-président : Pierre Etcheberry.
Conseillère déléguée : Christelle Supéra.
Membres : Fabien Bellenfant, Marie Cheutin, Pascal Habert, Damien Orange, Véronique Pierrat.

Administration générale – ressources humaines – finances – activités économiques de proximité
Vice-présidente : Marie-Paule Rallier
Conseillère déléguée : Jocelyne Gousset
Membres : Christine Gallet, Patrice Laurent, Damien Orange, Véronique Yuard.

Communication – réseaux sociaux – animations festives et culturelles
Vice-président : Fabien Bellenfant.
Conseiller délégué : Damien Orange.
Conseillère déléguée : Véronique Pierrat
Membres : Marie Cheutin, Pierre Etcheberry, Pascal Habert, Christelle Supéra, Marcelle Trotté, Véronique Yuard.

Appel d'offres
Titulaires : Laurent Ravenel, Jocelyne Gousset et Patrick Bourgeton.
Suppléants : Patrice Laurent, Marie Cheutin et Yues Bollée.

Les délégations

Communauté de communes
Titulaires : Maurice Vavasseur, Jocelyne Gousset, Damien Orange, Véronique Yuard.
Suppléant : Pascal Habert.

Centre Communal d'Action Sociale
Président : Maurice Vavasseur.
Vice-présidente : Marie Cheutin.
Membres élus : Fabien Bellenfant, Maryline Berger, Christophe Chartier, Christine Gallet, Patricia Gangnery, Roselyne Roustel, Christelle Supéra.

Syndicat des Fontenelles (eau potable)
Titulaires : Maurice Vavasseur, Pascal Habert.
Suppléants : Patrick Bourgeton, Sébastien Surmont.

Syndicat du bassin de l'Orne Saosnoise
Titulaire : Gilles Brison.
Suppléant : Sébastien Surmont.

Conseil d'administration de la résidence Bel Air
Marie Cheutin, Roselyne Roustel.

Conseil d'administration du collège René Cassin
Pierre Etcheberry, Pascal Habert.

Conseil d'école publique Elisabeth et Robert Badinter
Titulaires : Pierre Etcheberry, Christelle Supéra.
Suppléants : Pascal Habert, Damien Orange.

Conseil d'administration de la MJC Joël Sadeler
Fabien Bellenfant, Christine Gallet.

Conseil d'administration du comité de jumelage
Jocelyne Gousset, Véronique Pierrat.

Questions de défense
Christophe Chartier.

Centre National d'Action Sociale
Marie-Paule Rallier.

Budget principal et budgets annexes de la commune 2020 adoptés

Exceptionnellement cette année, en raison de la crise sanitaire (installation du nouveau conseil municipal le 27 mai seulement) l'examen et le vote des différents budgets prévisionnels ont dû être repoussés à la mi-juin. Année budgétaire particulière également car amputée pour partie à cause de la Covid 19, laquelle va impacter les recettes et dépenses de fonctionnement en plus ou en moins, (moindres recettes sur un certain nombre de services : restauration scolaire, autopartage... produits sanitaires en très forte augmentation...).

Budget principal

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 1 926 864 €. Elle se caractérise par :

- une baisse des charges de personnel (stabilisation des effectifs et rajeunissement des agents),
- une baisse des charges financières (annuité des emprunts),
- une baisse également du montant des indemnités versées aux élus (diminution du nombre d'adjoints, reconduction des montants attribués maire et adjoints),
- un virement, en augmentation comparativement à 2019, à la section d'investissement à hauteur de 290 339 €,
- une participation de 45 000 € au budget annexe de l'immeuble St Ellier (travaux de remise en état de la partie restaurant)
- et enfin, la vente attendue du presbytère route de Mamers.

Le produit habituel de la taxe d'habitation disparaît et est compensé à partir de cette année à l'euro près par une dotation de l'État (transfert de la part départementale de la taxe sur le foncier bâti).

Le montant des subventions de fonctionnement attribuées aux associations locales a été reconduit à hauteur de 16 065 €.

Le conseil municipal a voté le maintien des taux d'imposition en matière de fiscalité : taxe sur le foncier bâti : 20,75% - taxe sur le foncier non bâti : 39,50%.

Investissements 2020

Le montant prévisionnel des investissements 2020 s'élève à 709 135,25 € avec pour principaux programmes :

- Achats de terrains : 50 000 €
- Rénovation énergétique école Elisabeth et Robert Badinter : 62 000 €
- Aménagement rue Saint Laurent (programmation sur plusieurs exercices) : 350 000 €
- Restructuration réseaux eaux usées/eaux pluviales rue Carnot : 80 100 €
- Renouvellement véhicule service technique : 11 100 €
- Acquisition balayeuse service technique : 20 500 €
- Renouvellement parc informatique : 30 000 €

Budgets annexes : ces derniers concernent le lotissement communal « Moulins 2 » (restent 7 lots à vendre), l'immeuble St Ellier (voir ci-dessus participation du budget principal) et l'assainissement collectif pour lequel une augmentation de 5% de la part fixe de l'abonnement et du prix du m³ a été votée afin de provisionner les futurs travaux qui résulteront du schéma directeur en cours d'élaboration.

Budget primitif 2020

Dépenses de fonctionnement

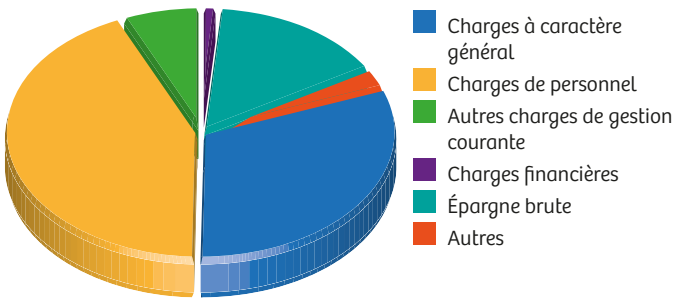

Recettes de fonctionnement

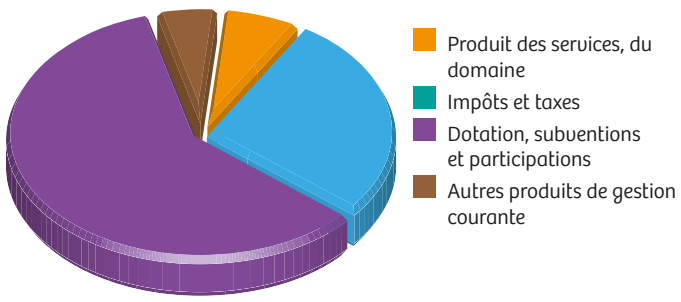

Balayeuse

Une réouverture par étapes en toute sécurité

C'est avec beaucoup d'envie mais aussi un peu d'inquiétude qu'une partie des élèves de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter a pu retrouver ses camarades dès le 14 mai. Après plusieurs réunions de travail, personnel administratif de la commune, enseignants, parents d'élèves et élus ont réussi à concilier protocole sanitaire, disponibilité des personnels et aménagements des locaux afin de permettre aux écoliers de grande section, CP et CM2 de rejoindre leurs classes alternativement pendant une moitié de la semaine. Les trois sites scolaires ont accueilli, dans ce premier temps, ces trois niveaux sur cinq classes différentes (2 groupes de GS sur le site de la maternelle, deux groupes de CP rue de Gaulle et un groupe de CM2 sur le site de Saint Mars). Afin de respecter le protocole sanitaire, chaque classe a bénéficié d'un accès différent, d'un bloc sanitaire dédié ainsi que de désinfections régulières des différents locaux fréquentés. Le restaurant scolaire, grâce à ses deux salles et aux trois services de repas mis en place, a pu fonctionner en toute sécurité.

Sur cette première période qui a duré jusqu'au 8 juin, 65 enfants (y compris ceux du personnel prioritaire accueillis depuis le début du confinement) ont pu retourner en classe. Après un bilan positif de cette première étape, enseignants, élus et personnels ont décidé d'ouvrir l'école à partir du 8 juin aux élèves de CE2 et CM1. À compter de cette date, ce sont 105 élèves (49 en début de semaine et 56 en fin de semaine) qui ont retrouvé leurs enseignants, 69 ont bénéficié du service de restauration. Les CE1 n'ont pu être accueillis du fait de l'impossibilité pour leur enseignante d'exercer en présentiel, les petite et moyenne sections en raison d'un manque de moyens nécessaires à un bon accueil. Cependant, ils ont pu à nouveau rejoindre l'école durant les quinze derniers jours de cette année scolaire très particulière.

Cette période difficile qui a rendu très complexe l'organisation des services a démontré une grande solidarité des personnels attachés à l'école publique. Enseignants, personnel administratif, ATSEM, personnel de restauration, personnel d'entretien, personnel d'animation et personnel technique ont montré beaucoup de disponibilité et de facultés d'adaptation au service des enfants. Qu'ils en soient tous remerciés.

Ballon – Saint Mars et la Covid 19

En ce début d'année 2020, la France doit faire face à l'une des plus graves crises sanitaires de son Histoire. Face à cette pandémie, le gouvernement français a donc pris plusieurs décisions, dont la mise en place du confinement, qui a duré 8 semaines.

Pendant cette période, anciens et nouveaux élus ont assuré diverses actions auprès de la population. Tout d'abord en instaurant, un service d'appel téléphonique hebdomadaire. Tous les samedis matins, les élus volontaires s'enquéraient de la santé de nos aînés. Ainsi, ils les renseignaient sur les diverses actions possibles pour faciliter leur quotidien. Comme la possibilité de s'approvisionner en denrées alimentaires par un simple appel à Carrefour Contact, ou encore, communiquer les numéros essentiels, ou tout simplement, prendre le temps d'échanger et de rompre la monotonie de la solitude.

La continuité du service de portage de repas a été assurée pendant toute la période de confinement. Le fonctionnement des services administratifs a été maintenu et les mairies ont conservé un accueil téléphonique. Tout d'abord en situation d'astreinte, les services techniques ont repris leur activité le 20 avril. La commune a également commandé du gel hydroalcoolique et différents types de masques et de visières, dont un certain nombre via le Département et l'Association des Maires de France. Les premiers masques dits chirurgicaux ont été mis à la disposition du personnel communal pour assurer la continuité du service public. Une centaine de visières a été distribuée aux commerçants et artisans de notre commune.

À ce jour, les dépenses liées à cette crise s'élèvent à 22 000 € (masques, tissus pour la confection des masques, gel, produits désinfectants...).

Les différents services municipaux ont rouvert progressivement à compter du 11 mai pour la mairie, le 13 mai pour la bibliothèque et le 15 juin pour le service d'autopartage.

Plus de 2 400 masques fabriqués

Dès le 27 avril, à l'initiative de la mairie, des couturières se sont réunies pour échanger et réfléchir à propos des modèles de masques à fabriquer. Dès le lendemain matin, l'atelier couture prenait place au sein de la salle des fêtes de Ballon. Certaines couturières ont fait le choix de coudre à domicile. Durant 3 semaines, une vingtaine d'habitantes ont confectionné des masques pour la population : certaines à la découpe du tissu, d'autres à l'assemblage des masques et d'autres encore au repassage des tissus assemblés pour faciliter le travail des couturières.

La commune a régulièrement acheté du tissu mais a aussi fait appel aux ateliers Estim de Montbizot qui ont fourni gracieusement une partie du tissu utilisé. Nous avons eu la chance d'obtenir un don d'élastiques, éléments indispensables mais devenus difficiles à obtenir pendant le confinement, de l'entreprise de confection Macosa située à Bonnétable.

Au final, plus de 2 400 masques auront été confectionnés.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les acteurs de cette opération pour leur engagement.

Des masques toujours disponibles :

Aujourd'hui, la commune a reçu l'ensemble de ses commandes de masques en tissu réutilisables. Comme annoncé précédemment, chaque habitant de 11 ans et plus peut obtenir deux masques gratuitement en se rendant en mairies de Ballon - Saint Mars aux heures d'ouverture au public.

Fête de fin d'été

Fête de fin d'été le samedi 29 août

L'édition 2020 de la fête de fin d'été prévoit de vous faire réviser vos classiques. Tout d'abord, à 17 h dans les jardins du donjon, la compagnie Afag Théatre proposera ***« L'histoire des trois mousquetaires racontée à deux en une demi-heure »,*** un spectacle de Grégory Bron, mis en scène par la Cie Afag Théâtre et avec Grégory Bron, Benjamin Dubayle, Production Compagnie Afag Théatre. Elle prend le pari de vous faire plonger dans l'univers créé par Alexandre Dumas en mêlant théâtre et combat à l'épée. Les deux comédiens donnent vie à d'Artagnan et ses compères mais aussi à de nombreux autres personnages de ce classique de la littérature.

Les spectateurs seront ensuite invités à se rendre à l'arrière de la mairie annexe de Saint Mars pour la suite de la fête avec un apéritif offert par la commune. Le traditionnel repas n'aura pas lieu. Il sera possible de pique-niquer en profitant du concert donné par **Le Talent des Autres**, duo qui fait la part belle à la chanson française d'hier et d'aujourd'hui. Nico à la guitare, Maryse à l'accordéon et tous deux au chant interpréteront aussi bien des reprises de Jacques Brel et d'Edith Piaf que de Sansévérino et des VRP.

La soirée se poursuivra dès 21 h avec le collectif du Prélude qui interprétera ***« Avare »*** d'après Molière : *« l'histoire de quatre personnages qui décident d'adapter l'Avare de Molière pour lutter contre la crise »*. Petit détail non négligeable, les comédiens ne savent pas qui va jouer chaque rôle puisque c'est le public qui en décidera et ce ne sera pas sa seule contribution à cette réinterprétation survitaminée de ce classique du théâtre, qui ne manquera pas de déclencher des rires nourris dans le public.

Prélude_Avare©B.Chatellier

Les Mousquetaires ©Afag Théâtre

Le Talent des autres ©L. Dubois-Jutière

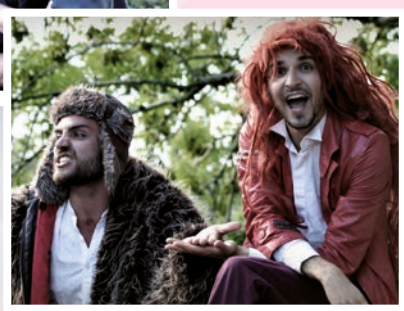

Prélude_Avare©B.Chatellier

Street art

En raison de la crise sanitaire, Élise Beignard, dite Emilise, artiste peintre, n'a pu assurer ses interventions auprès des élèves de l'école publique Élisabeth et Robert Badinter lors des Temps d'Activités Périscolaires. Pour lui éviter une perte de revenus, la commune lui a commandé des travaux pour un horaire équivalent.

Élise a proposé de réaliser des fresques embellissant et mettant en valeur nos bâtiments communaux. Vous l'avez peut-être déjà vue à l'œuvre sur le pignon de la MJC, le mur d'entrée de la bibliothèque ou encore la façade de la Fabrique à Saint Mars.

Une poursuite de cette mise en valeur voire la création d'un parcours patrimonial sera prochainement étudiée par le conseil municipal.

La commune connectée

Après avoir développé la page Facebook de la commune, suivie aujourd'hui par plus de 300 personnes, le conseil municipal a fait le choix d'adhérer à une nouvelle application gratuite pour smartphone et tablette : Intramuros. Cette application vous permet de vous tenir informés des actualités de la commune et ne nécessite aucune inscription. Vous pouvez y retrouver également des informations pratiques comme un annuaire des services municipaux, des services d'aide à la personne et services de santé. Cette application permet aussi de vous envoyer des alertes lors des coupures d'eau ou d'électricité par exemple.

Vous y retrouverez également les différents établissements scolaires, les menus du restaurant scolaire de l'école publique Élisabeth et Robert Badinter ou encore les artisans et commerçants de la commune. Enfin, vous pouvez accéder directement à différents services comme Mouv'n'go, le catalogue de la bibliothèque municipale ou encore la plateforme Médiabox.

Cet outil permet également de mettre en avant notre territoire mais aussi l'ensemble de notre bassin de vie.

Intramuros est disponible sur Google Play et l'App Store.

Google Play

Scannez-moi !

Scannez-moi !

Deux nouvelles recrues au sein du service technique

À la suite du départ à la retraite de Michel Foulard et d'une reconversion professionnelle de Carl Philibert, la commune a recruté deux personnes pour compléter l'équipe du service technique.

Arnaud Lenoir a rejoint le service à partir du 1er février 2020, en tant qu'adjoint technique. Arnaud, depuis son enfance, voue une passion à la nature et la forêt. C'est donc tout naturellement qu'il entreprend des études dans ce domaine. Il obtient son BEP puis son Bac Pro travaux paysagers et entre dans la vie active. Riche d'une expérience professionnelle d'une douzaine d'années au sein de différentes entreprises paysagères, Arnaud Lenoir rejoint les services techniques avec l'envie d'apporter tout son savoir-faire et son expérience pour entretenir et embellir nos espaces publics.

Alexandre Cormier a fait son entrée au sein des services techniques le 1er avril. Passionné par la menuiserie, il obtient son CAP de menuisier-fabriquant en apprentissage. Titulaire de son diplôme, il décide d'entrer dans la vie active. Son parcours professionnel, d'une douzaine d'années, le mène dans la construction automobile avant de revenir à son métier d'origine. Alexandre Cormier a la fonction d'agent technique polyvalent, ce qui lui permet de diversifier ses activités.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une excellente intégration au sein du service technique.

Alexandre Cormier et Arnaud Lenoir

Succession au Tabac Presse.

Nathalie Vauthier est sur le point de reprendre l'activité de Christelle Jourdain qui a décidé de passer la main après 16 années.

Nathalie Vauthier est native du territoire, elle a passé son enfance entre Joué l'Abbé et Le Mans. Elle est installée, aujourd'hui, sur la commune de Congé-sur-Orne.

Nathalie a commencé sa carrière professionnelle dans le domaine industriel en exerçant les professions de manager de production, puis de manager d'unités de projets. N'étant plus en adéquation avec les méthodes de management dans le monde industriel, elle décide de le quitter définitivement.

Nathalie Vauthier ouvre aujourd'hui avec cette reprise une nouvelle page dans sa carrière professionnelle : elle s'oriente vers le commerce. Ce domaine, elle le connaît bien ! En effet, elle a développé ce goût, en épaulant, pendant de longues années, sa maman qui a tenu le magasin multiservices de Congé-sur-Orne pendant 17 ans.

Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons le meilleur pour elle dans cette entreprise.

Christelle Jourdain et Nathalie Vauthier

Bulletin d'information n°9 de Ballon - Saint Mars

Réalisé par la Commission Communication

Responsable de la publication : Damien Orange

Photos - illustration : Mairie - freepik.com

Composition & impression : Imprimerie Numeriscann - Le Mans

1 200 exemplaires

Numeriscann | www.imprimerie-numeriscann.fr | IMPRIM'VERT